



**Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats
d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mai 2012**

**États financiers consolidés intermédiaires
(non audités)
Pour les périodes de trois mois terminées les
31 mai 2012 et 2011**



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MAI 2012

INTRODUCTION

Le rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm ») pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires et leurs notes afférentes au 31 mai 2012. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR au www.sedar.com ou sur EDGAR au www.sec.gov.

Dans ce rapport de gestion, les informations financières pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 sont basées sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») comme publiée par le Conseil des normes comptables international (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB ») et sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 12 juillet 2012. L'information à fournir dans ce rapport est actuelle à cette date, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les références aux termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources Inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens. Les symboles « CA\$ », « US\$ » et « EUR » réfèrent au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. La communication d'information dans ce rapport a été limitée à ce que la direction a jugé comme « important », à savoir que toute omission ou inexactitude de cette information pourra influencer ou modifier la décision raisonnable de la part d'un investisseur, d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains commentaires et énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs qui font état des objectifs, des estimations et des attentes de Neptune. Ces énoncés peuvent comprendre des termes tels que « croire »,

« anticiper », « estimer » et « prévoir », ainsi que l'utilisation de verbes au conditionnel et au futur. Par leur nature, ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes. Par conséquent, les résultats pourraient différer sensiblement des attentes de la Société. Le présent rapport, ainsi que notre notice annuelle, sous la rubrique « Facteurs de risque » – disponible sur le site de SEDAR au www.sedar.com, traite des risques qui pourraient entraîner des différences importantes entre les résultats exposés aux présentes et les attentes de Neptune. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport reflètent nos hypothèses actuelles et, par conséquent, peuvent changer. Toutefois, nous déclinons toute intention et n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le « BAIIA ajusté » est une mesure financière non conforme aux IFRS :

Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA avant de reconnaître les charges de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions, les gains ou pertes de change et les autres éléments qui n'ont pas d'impact sur le rendement opérationnel principal de la Société, tels que la dépréciation et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures. Les charges de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions sont une composante de la rémunération des salariés et elles peuvent varier de façon significative avec la variation du prix du marché d'actions ordinaires. Les gains ou pertes de change sont une composante des charges financières nettes ou produits financiers nets et ils peuvent varier de façon significative suite aux fluctuations des devises d'une période à l'autre. De plus, les autres éléments qui n'ont pas d'impact sur le rendement opérationnel principal de la Société peuvent aussi varier de façon significative d'une période à l'autre. En tant que tel, le BAIIA ajusté assure la continuité améliorée par rapport à la comparaison des résultats opérationnels de la Société sur une période de temps.

Notre méthode de calcul du BAIIA ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

VUE D'ENSEMBLE

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications neurologiques (NeuroBioPharm).

NEPTUNE

La Société continue d'accroître sa clientèle à l'échelle mondiale par la demande soutenue des clients actuels ainsi que par la demande émanant de nouveaux clients en Amérique du Nord, en Europe et en Australie.

En début de trimestre, la Société a assisté à la « 24th annual Roth OC Growth Stock Conference » en Californie tenue du 11 au 14 mars 2012. Neptune a également profité de cette opportunité pour faire une présentation lundi le 12 mars au Ritz Carlton à Laguna Niguel en Californie en présence d'un large groupe d'investisseurs.

Le 9 mars 2012 et en présence du premier ministre du Québec Jean Charest, la Société a annoncé qu'elle avait finalisé ses plans d'expansion à son usine de Sherbrooke, ce qui devrait générer un investissement entre 23 000 \$ et 25 000\$ et pourrait créer 40 nouveaux emplois. Neptune devrait tripler sa capacité de production suite à cette expansion à son usine de Sherbrooke. La première phase devrait permettre d'augmenter la capacité de production à 300TM et devrait être complétée d'ici la fin de l'année financière en cours. La deuxième phase devrait permettre d'augmenter la capacité de 300TM à 500TM et devrait être complétée d'ici T2-2014. L'excavation a débuté en décembre 2011. Pour ce projet d'expansion, Neptune compte sur le support financier de plusieurs joueurs clés. Le gouvernement provincial, par l'entremise d'Investissement Québec, a accepté de contribuer par une subvention de 3 000 \$ en plus de crédits d'impôt à l'investissement de 1 100 \$. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de Développement Économique Canada, a accepté de contribuer par un prêt sans intérêts de 3 500 \$. Également, le centre financier aux entreprises de Desjardins a accepté de contribuer par une hypothèque de 9 000 \$ et Sherbrooke Innopole par une subvention de 200 \$. Le solde sera financé par le fonds de roulement de la Société. En plus des 90 à 100 emplois créés

durant la construction, lorsque terminé, le projet créera 40 nouveaux emplois permanents à Sherbrooke s'ajoutant aux 65 emplois déjà existants. La nouvelle structure à deux niveaux de 40 000 pieds carrés sera presque entièrement dédiée au procédé de production, s'ajoutant aux 12 000 pieds carrés existants qui accueillent les laboratoires, les bureaux administratifs et la production actuelle. La structure de cette nouvelle usine est très innovatrice dans sa conception et permettra plus de flexibilité en plus d'augmenter l'efficacité et la productivité de la Société.

La Société a présenté des opportunités de nouvelles formulations innovatrices, ces nouveaux produits pouvant être adaptés au besoin des clients et s'adressant aux marchés des suppléments alimentaires, aliments fonctionnels et aliments thérapeutiques. Neptune a ainsi lancé un nouveau créneau de formulations contenant des phospholipides marins oméga-3 innovateurs, contenant des ingrédients bioactifs scientifiquement validés pour des applications santé spécifiques et présentées à sa clientèle à la foire commerciale « Engredea/Natural Products Expo West » à Anaheim du 9 au 11 mars 2012 et à « Vitafoods Europe » à Genève du 22 au 24 mai 2012. Suite au lancement à succès de son nouveau produit Eco Huile de Krill ou « Eco Krill Oil™ » (« EKO™ ») en 2010, la Société examine également au cours de l'année financière 2013 l'accueil de l'industrie pour un nouvel extrait de biomasse provenant du programme de recherche et développement de Neptune visant de nouvelles applications neurologiques. La Société développe également des produits pilotes pour leurs applications au sein des aliments fonctionnels tels que le jus, les barres de fruits, la pâte de fruits et les barres de protéine destinées pour la santé humaine et animale.

Neptune est en mesure de tirer parti des résultats scientifiques démontrant les bienfaits sur la santé, découlant en particulier de la composition exclusive de Neptune huile de krill - NKO® (NKO®) sur certaines affections courantes chez les humains, dont entre autres le syndrome prémenstruel, le cholestérol élevé, l'inflammation, l'arthrose et le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité. En ligne avec la stratégie scientifique de la Société, Santé Canada a approuvé des allégations thérapeutiques et de réduction de risque exclusivement pour le NKO®, corroborant les résultats des études cliniques portant sur la sécurité et l'efficacité du NKO® pour les applications de santé cardiovasculaire, anti-inflammatoire et de la santé des femmes.

Le 27 mars 2012, Neptune a conclu une entente avec Platinum VIII Investments & Media LLC. en tant que firme de relation aux investisseurs pour les États-Unis. Par cette entente, Neptune a mandaté Platinum afin qu'elle développe et implante un programme américain pour le marché des capitaux. Les termes de l'entente sont pour une période initiale de six mois. En plus des honoraires de 10 000\$ par mois, Platinum s'est vu octroyer 150 000 options d'achat d'actions à un prix de 3.15\$ par action. Les options seront libérées à raison de 15 % par trimestre révolu, ont un terme de trois ans et expirent le 23 mars 2015.

Également, le 27 mars 2012, Neptune a conclu une entente de plusieurs années en tant que porte-parole avec l'ex-champion du Super Bowl et membre du temple de la renommée du football américain John Elway. John Elway, retraité depuis 1999, est le deuxième meilleur passeur de l'histoire de la NFL. Il est présentement le Vice-président exécutif des opérations Football pour les Broncos de Denver, en plus d'être co-propriétaire de quatre restaurants bien établis portant son nom ainsi que quatre concessions automobile. La compensation d'Elway pour cette entente comprend une portion monétaire et une portion d'options d'achat d'actions répartie sur la durée de l'entente.

Le 10 mai 2012, Mr. Elway, accompagné de l'équipe de Neptune, a assisté au « SupplySide MarketPlace Trade show » au centre Javits à New York. Mr. Elway a profité de cette opportunité pour rencontrer des investisseurs et partenaires de Neptune ainsi que plusieurs participants du salon au kiosque de Neptune. Cette apparition publique fut la première de plusieurs apparitions de John Elway en tant qu'ambassadeur de Neptune.

Le 11 avril 2012, le conseil d'administration de Neptune, suite à sa révision annuelle de la rémunération directe et indirecte, a confirmé les octrois d'un total de 1 580 000 options d'achat d'actions de Neptune et de 730 000 droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm détenus par Neptune aux employés, hauts dirigeants et administrateurs. Les options d'achat d'actions de Neptune ont un prix d'exercice de 3.15\$ et une date d'expiration de trois ans. Les droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm ont un prix d'exercice de 0.75\$ et expirent le 12 avril 2016 et étaient sujets à l'approbation des actionnaires qui a été obtenue le 21 juin 2012. Les initiés ont reçu un total de 800 000 options d'achat d'actions de Neptune et 435 000 droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm.

Le 22 mai 2012, Neptune a déposé une demande de réexamen en Australie à l'encontre du brevet australien d'Aker Biomarine (AU2008231570). Neptune a également émis ses commentaires à l'effet que le brevet d'Aker n'avait aucune incidence sur sa position en tant que fournisseur de premier plan d'huile de krill en Australie. Neptune a également reconfirmé qu'elle croit

fermement que le brevet d'Aker est invalide. Plus précisément, il y a des indications non-équivoques dans des publications antérieures et d'autres brevets, dont certains précèdent la demande de brevet d'Aker de près de 20 ans, qui présentent exactement ce qu'Aker prétend avoir découvert. De plus, il est nécessaire de noter que les bureaux des brevets américain et européen ont rejeté les demandes d'applications correspondantes d'Aker, et les versions plus restreintes, pour manque de nouveauté et parce que l'invention décrite était évidente. En conséquence, et à la lumière des publications antérieures et des brevets mis de l'avant dans la demande de réexamen, Neptune croit que le Bureau des brevets australien reconsidérera l'octroi du brevet à Aker et déclarera les revendications non brevetables.

Également en date du 22 mai 2012, Neptune a reçu la certification de « Friends of the Sea » étant le seul manufacturier d'huile de krill ayant obtenu cette certification. Neptune s'est engagé dans ce processus de certification avec Friends of the Sea (FOS), une organisation reconnue internationalement qui vérifie l'origine durable des produits marins. FOS a été sélectionné par les producteurs mondiaux d'Oméga 3 parce qu'il détient la certification la plus indépendante et la plus fiable concernant les ressources renouvelables. Le logo fourni également une façon efficace de communiquer la performance environnementale aux consommateurs.

Neptune a obtenu la certification FOS avec succès en se conformant aux plus strictes critères concernant la protection de l'espèce du krill qui s'assure :

- Que le krill n'est pas sur-pêché ;
- Que la pêche soit conforme avec les mesures prises par les dirigeants ;
- Que la pêche s'assure de ne mettre en danger aucune autre espèce ;
- Que la pêche n'ait aucun impact négatif sur l'écosystème ainsi que sur le fond de la mer ;
- D'une responsabilité sociale ; et
- De la réduction graduelle des traces laissées par l'utilisation de pétrole.

Cette certification peut également s'étendre aux distributeurs qui peuvent prouver avec succès que Neptune est leur seul fournisseur d'huile de krill. Après vérification, il sera permis aux distributeurs d'inclure le logo FOS sur leur étiquette ainsi que sur leur matériel de marketing. La revendication FOS est très simple et facilement comprise par les consommateurs contrairement à certaines autres certifications. Cette certification, qui s'ajoute à l'accréditation NSF obtenue en 2011, assure Neptune d'un statut d'entreprise responsable de l'environnement allant de son approvisionnement à la source jusqu'à son approche commerciale.

Le 23 mai 2012, Neptune a annoncé que Dr. Harlan Waksal, Vice-président exécutif, Affaires commerciales et scientifiques d'Acasti Pharma Inc. fut promu en tant que membre du conseil d'administration de Neptune. Dr. Harlan Waksal est un médecin retraité, fondateur d'Imclone System Inc. pour laquelle il a été impliqué en tant que Président, Chef de l'exploitation, Chef de la direction financière ainsi que Vice-président exécutif de 1987 à 2003. Imclone System a développé et obtenu l'approbation comme nouveau traitement biologique contre le cancer appelé Erbitux et fut éventuellement acheté par Eli Lilly pour 6.5 Milliards USD en octobre 2008. Dr. Harlan Waksal siège présentement sur les conseils d'administration de Oberlin College et Senesco Technologies et est auteur de plus de 50 publications scientifiques et a également été l'auteur de plusieurs brevets et demande de brevets.

Au cours du trimestre, Neptune a poursuivi ses activités de relations aux investisseurs dans le but d'augmenter la visibilité de Neptune auprès de la communauté financière au Canada et aux États-Unis avec comme objectif d'augmenter le volume de transactions sur Nasdaq et le TSX. Plus spécifiquement, la Société a rencontré plusieurs investisseurs dans différentes villes incluant New York, Boston et Toronto.

LES FILIALES

Acasti Pharma inc. (« Acasti »)

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, la Société a fait des progrès significatifs dans ses recherches et développement de produits pharmaceutiques, en avançant avec son programme de développement de son médicament de prescription, tout en élargissant ses efforts de commercialisation pour son produit Onemia™. Ce qui suit est un résumé des faits saillants de la période:

Le recrutement de patients dans les essais cliniques de la société a continué et a progressé au cours de la période de trois mois se terminant le 31 mai 2012. De nouveaux centres de recrutement ont été ajoutés dans les deux essais cliniques, en y incluant des cliniques spécialisées dans la gestion des troubles lipidiques, ce qui devrait accélérer le recrutement des patients avec de taux élevés de triglycérides. La Société a également déposé une demande d'amendement de son essai clinique à Santé Canada, afin d'ajouter un groupe traité avec 4g dans son essai clinique à étiquette ouverte et ce, basée sur une recommandation de la "Food and Drug Administration" (FDA), ainsi que pour élargir les critères d'inclusion dans le but de faciliter recrutement de patient. Une demande d'amendement a également été déposée pour l'étude clinique à double randomisation, aussi pour élargir les critères d'inclusion. Santé Canada a informé la Société qu'il n'y avait aucune objection aux amendements proposés pour les études en cours.

Acasti a accentué son développement des affaires et les activités de commercialisation en direct aux États-Unis pour Onemia™. De nombreux médecins ont reçu des échantillons et ont entrepris et poursuivi leurs recommandations de Onemia™ pour les patients diagnostiqués avec des troubles cardiométaboliques. Simultanément, les pharmacies ont commencé à reconnaître la demande potentielle pour Onemia™ et l'ont accepté comme un produit qui devrait être vendu derrière le comptoir et sous la recommandation du médecin uniquement. Le succès d'Onemia™ devrait fournir à court-terme des revenus qui contribueront à de nouvelles recherches chez Acasti et à des projets de développement, tout en établissant une validation des produits d'Acasti à base d'oméga-3 phospholipide dans le secteur de la santé tout en ouvrant et préparant la voie à CaPre™, le médicament de prescription en cours de développement.

NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »)

L'état d'avancement des nouveaux produits pharmaceutiques de NeuroBioPharm, c'est-à-dire les médicaments en vente libre, les aliments santé et les médicaments sur ordonnance, est présenté ci-dessous.

Pendant l'exercice 2010, NeuroBioPharm a fait d'énormes progrès dans ses programmes de recherche et de développement. NeuroBioPharm a complété une étude préclinique en collaboration avec NeuroCode AG (Wetzlar, Allemagne), une équipe d'experts reconnus dédiés au profilage spécifique d'ingrédients pharmaceutiques actifs par le biais des spectres de pouvoir électroencéphalographique (EEG) des rats conscients en mouvement. Les objectifs de l'essai furent a) de déterminer la nature et l'ampleur de l'effet de la nouvelle NBP alimentaire, (« MPL VIII »), candidat médical sur l'activité électrique du cerveau, et b) de caractériser les effets de l'EEG par rapport aux médicaments standards sur le système nerveux central (SNC). La plus faible dose quotidienne de 250 mg de MPL VIII a démontré un effet significatif ressemblant fortement (de 80 % et 100 %) à l'activité de méthylphénidate ou Ritalin®, un médicament reconnu comme l'étalon référence pour le traitement du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Ces données suggèrent que MPL VIII, un extrait de phospholipides hautement concentré, peut être un traitement efficace pour les enfants avec le TDAH et une alternative sûre au Ritalin®. NeuroBioPharm et Neptune avanceront leurs recherches sur des produits nouvellement développés visant à améliorer la santé cognitive et émotionnelle des enfants et des adultes et ces études devraient être faites dans un proche avenir.

Pour NeuroBioPharm, un candidat médical et un candidat de médicament pour des développements non BPL et analyses chimiques furent lancés lors de l'exercice terminé le 28 février 2009. Des essais précliniques ont été initiés pour évaluer la toxicité et la pharmacocinétique.

MPL VI, MPL VII, MPL VIII et MPL IX sont de nouveaux produits dans le pipeline de NeuroBioPharm qui sont dans la phase recherche et de développement de médicaments d'ordonnance, de vente libre et de suppléments médicaux pour la gestion sécuritaire et efficace des fonctions cognitives et des troubles du comportement et neurodégénératifs.

Tous réunis, MPL VI, MPL VII, MPL VIII et MPL IX feront leur entrée sur un marché de plus de 20 milliards \$ et chacun aura, selon nous, le potentiel d'atteindre des ventes jusqu'à 50 millions \$ cinq ans après leur lancement.

Produit	Marché	Indication	Stade de développement	Année de lancement (année civile)
MPL VI	Aliment médical/ produit en vente libre	Prévention du déclin cognitif	Préclinique/ clinique	s.o.
MPL VII	Aliment médical/ produit en vente libre	Troubles de la mémoire, de la concentration et de l'apprentissage	Préclinique/ clinique	2013
MPL VIII	Aliment médical/ produit en vente libre	THADA	Préclinique/ clinique	2013
MPL IX	Médicament sur ordonnance	Troubles neurologiques	Préclinique	s.o.

NeuroBioPharm veut s'associer avec des partenaires industriels internationaux et stratégiques qui cherchent des produits sûrs et efficaces pour le maintien de la santé cognitive au moyen de médicaments en vente libre, la gestion clinique de l'alimentation concernant le déclin cognitif et les problèmes de développement neurologique au moyen d'aliments santé et, finalement, les médicaments sur ordonnance pour le traitement des problèmes de développement neurologique et des maladies neurodégénératives. Dans le cas de son aliment médical, NeuroBioPharm a complété son étude clinique pour évaluer l'efficacité de NKO® en gélules chez les patients diagnostiqués avec l'Alzheimer au stade précoce et comparé à l'efficacité de l'huile de poisson et au placebo. Suivant la réception du rapport final, NeuroBioPharm entend publier si convenu entre les parties les résultats de l'étude et espère négocier une licence de commercialisation.

En date du 31 mai 2012, le fonds de roulement négatif de NeuroBioPharm est de 17 594 879 \$, dont 16 200 000 \$ en raison des actions rachetables de catégorie B, G, H émises et reclassées comme passifs à court terme. Les fonds disponibles de NeuroBioPharm sont fournis par Neptune, sur une base continue. Au 31 mai 2012, NeuroBioPharm avait des liquidités de 1 080 261 \$. Les fonds disponibles de NeuroBioPharm seront utilisés pour exécuter le plan d'affaires de NeuroBioPharm pour les douze (12) prochains mois. Les échéanciers et différentes phases des programmes de recherche et de développement prévus par la direction seront réalisés avec les fonds dont dispose NeuroBioPharm. La principale utilisation des fonds disponibles pour la prochaine année est estimée comme suit : 230 000 \$ pour le programme de développement de médicaments sur ordonnance et 520 000 \$ pour le développement et la commercialisation de médicaments et de produits alimentaires en vente libre. Les fonds nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle, la recherche et le développement, les dépenses de laboratoires et de location, les frais d'administration et les salaires sont évalués à environ 150 000 \$. NeuroBioPharm n'a pas l'intention de réaliser de financement supplémentaire avec des tiers pour financer tout frais d'exploitation négatif anticipé et ne s'attend pas à des dépenses en immobilisations importantes pour les douze prochains mois, sauf tel que décrit ci-dessus.

NeuroBioPharm estime qu'elle atteindra d'abord la production commerciale de ses aliments médicaux après avoir terminé des études précliniques/cliniques, ce qui, selon les estimations de NeuroBioPharm, devrait être atteint dans un (1) an et représente un investissement d'environ 350 000 \$. Les programmes de recherche et de développement de NeuroBioPharm sont réalisés par NeuroBioPharm, Neptune et autres sous-traitants.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011. Ces informations sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires non audités des périodes terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 et des notes y afférentes.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Période de trois mois terminée le 31 mai 2012 \$	Période de trois mois terminée le 31 mai 2011 \$
Produits des ventes	6 153	4 283
BAlIA ajusté ¹	142	(167)
Perte nette	(1 695)	(1 258)
Perte nette et résultat global attribuable aux propriétaires de la Société	(983)	(838)
Résultat par action :		
De base	(0,020)	(0,020)
Dilué	(0,020)	(0,020)
Actif total	48 632	33 914
Fonds de roulement ²	21 650	20 818
Avoir des actionnaires	32 785	23 688
Dette à long terme (incluant la portion à court terme)	6 106	4 537
Principaux ratios (en pourcentage des produits) :		
Marge brute	59 %	52 %
Frais de vente	9 %	15 %
Frais généraux et charges administratives	48 %	42 %
Charges de recherche et développement (nettes des crédits d'impôt)	29 %	17 %
BAlIA ajusté	2 %	(4 %)

¹ Le BAlIA ajusté (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Neptune obtient une mesure du BAlIA ajusté en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'actions financières, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures dans le calcul de son BAlIA ajusté.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS (PERTE), INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA ajusté)

Une conciliation du BAIIA ajusté est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentés selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA ajusté consolidé en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'exercice. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA ajusté consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, qui sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.

Conciliation des informations financières non-IFRS

	Période de trois mois terminée le 31 mai 2012	Période de trois mois terminée le 31 mai 2011
	\$	\$
Perte nette	(1 695)	(1 258)
Ajouter (déduire) :		
Amortissement	188	191
Frais financiers	37	88
Rémunération liée aux options sur actions	1 621	588
Gain sur change	(232)	(128)
Changement dans la juste valeur des dérivés	223	352
BAIIA ajusté	142	(167)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES**(en milliers de dollars, sauf les données par actions)**

Comme expliqués dans d'autres sections, les revenus de la Société sont présentement générés par le segment nutraceutique. Le segment nutraceutique est profitable. Les segments cardiovasculaires et neurologiques conduisent des activités de recherches et ont réalisé des pertes depuis la fondation. Les résultats trimestriels sont présentés comme suit.

Exercice se terminant le 28 février 2013

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits	6 153	6 153			
BAIIA ajusté ¹	142	142			
Perte nette	(1 695)	(1 695)			
Perte nette attribuable aux propriétaires de la Société	(983)	(983)			
Résultat de base par action	(0,02)	(0,02)			
Résultat dilué par action	(0,02)	(0,02)			

Exercice terminé le 29 février 2012

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits	19 124	4 283	4 353	5 120	5 368
BAIIA ajusté ¹	(2 593)	(167)	(908)	(743)	(775)
Perte nette	(4 593)	(1 258)	(1 768)	(1 433)	(134)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société	(1 928)	(838)	(1 075)	(506)	491
Résultat de base par action	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Résultat dilué par action	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)

Exercice terminé le 28 février 2011

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits	16 583	4 145	4 088	4 272	4 078
BAIIA ajusté ¹	258	664	836	62	(1 304)
(Perte nette) bénéfice net	(1 693)	494	523	(498)	(2 212)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société	(410)	734	814	(218)	(1 740)
Résultat de base par action	(0,01)	0,02	0,02	(0,01)	(0,04)
Résultat dilué par action	(0,01)	0,02	0,02	(0,01)	(0,04)

Note : 1 Le BAIIA ajusté (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures dans le calcul de son BAIIA ajusté.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier implique la fabrication et la commercialisation des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

Pour la période de trois mois terminé le 31 mai 2012, tous les revenus ont été générés par le secteur nutraceutique à l'exception de ventes non significatives des produits non pharmaceutiques d'Acasti. La continuité des opérations du groupe consolidé est présentement supportée par les revenus de Neptune et les financements récents réalisés par Neptune et Acasti. Les opérations d'Acasti se situent au niveau de la phase commerciale pour le produit « medical food », Onemia^{MC}, au niveau de la négociation de partenariat pour le produit OTC, VectosTM, et au niveau de la phase II pour le programme de développement du médicament sous prescription, CaPreTM. Les opérations de NeuroBioPharm sont dirigées pour l'instant au développement de produits OTC, « medical food » et ingrédients pharmaceutiques actifs, ainsi qu'aux études précliniques.

Présentement, NKO[®] et EKOTM sont les uniques produits vendus par Neptune dans le secteur nutraceutique. NKO[®] et EKOTM génèrent présentement une marge brute similaire dans les marchés et pays où ils sont vendus. Pour Acasti et NeuroBioPharm, plusieurs produits ont été développés, mais aucun ne génère présentement des revenus étant donné que le produit d'Acasti, Onemia^{MC}, a été lancé très récemment. Acasti et NeuroBioPharm ont adopté la même stratégie que Neptune, c'est-à-dire générer des revenus à court terme soit spécifiquement dans leur cas par la mise en marché de produits OTC et d'aliments médicaux. Il est présentement impossible d'évaluer une date de lancement d'un des produits de NeuroBioPharm puisque les négociations avec des partenaires potentiels sont encore en cours.

Les flux de trésorerie consolidés sont expliqués dans la section suivante à l'exception de ceux décrits ci-dessous. Les flux de trésorerie consolidés sont consistants avec ceux du secteur nutraceutique.

Information financière par secteur

(en milliers de dollars)

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur (après éliminations inter-secteurs)

Période de trois mois terminée le 31 mai 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes	6 139	14	-	6 153
BAIIA ajusté	1 289	(888)	(259)	142
Profit net (perte nette)	48	(1 384)	(359)	(1 695)
Actif total	39 010	8 382	1 240	48 632
Fonds de roulement	13 067	7 532	1 051	21 650

Détail calcul BAIIA

Profit net (perte nette)	48	(1 384)	(359)	(1 695)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	186	2	-	188
Frais financiers	36	1	-	37
Rémunération à base d'actions	991	530	100	1 621
Gain sur change	(195)	(37)	-	(232)
Changement dans la juste valeur des dérivés	223	-	-	223
BAIIA ajusté	1 289	(888)	(259)	142

Période de trois mois terminée le 31 mai 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes	4 283	-	-	4 283
BAIIA ajusté	774	(727)	(214)	(167)
Perte nette	(70)	(891)	(297)	(1 258)
Actif total	30 678	3 067	169	33 914
Fonds de roulement	18 495	2 363	(40)	20 818

Détail calcul BAIIA

Perte nette	(70)	(891)	(297)	(1 258)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	189	2	-	191
Frais financiers	87	1	-	88
Rémunération à base d'actions	357	148	83	588
(Gain) perte de change	(141)	13	-	(128)
Changement dans la juste valeur des dérivés	352	-	-	352
BAIIA ajusté	774	(727)	(214)	(167)

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice ont continué de progresser pour atteindre un montant record de 6 153 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, ce qui représente une hausse de 44 % par rapport à 4 283 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011. Cette augmentation des produits d'exploitation de la Société est principalement attribuable à la pénétration dynamique du marché américain, européen et australien en raison de la notoriété croissante du NKO® et EKO™, et plus précisément suite à l'augmentation importante des commandes provenant des États-Unis et de l'Australie, ce qui est surtout attribuable à la reconnaissance par les consommateurs de la supériorité de NKO® par rapport aux autres huiles de krill. La Société a également augmenté considérablement ses parts de marché ainsi que sa marge bénéficiaire qui a atteint un niveau sans précédent à 59 %.

La quasi-totalité des produits d'exploitation de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés à l'assemblage final, à la gestion des stocks, à la sous-traitance et des coûts d'entretien et de mise en service.

Le tableau qui suit présente la marge brute en dollars ainsi qu'en pourcentage des produits pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 :

	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2012	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2011
Marge brute	3 614	2 225
Marge brute en pourcentage des produits	59 %	52 %

La marge brute du premier trimestre terminé le 31 mai 2012 s'est chiffrée à 3 614 \$ ou 59 %, soit une augmentation de 7 % par rapport à 52 % ou 2 225 \$ pour la période correspondante de 2011. Cette augmentation au cours du premier trimestre est principalement attribuable à une faible augmentation des prix de vente et un meilleur contrôle des coûts de production et une augmentation de la productivité.

Frais de vente

Les frais de vente pour les périodes de trois mois et terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2012	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2011
Frais de vente	571	648
Frais de vente en pourcentage des produits	9 %	15 %

Les frais de vente se sont élevés à 571 \$ ou 9 % des ventes pour le premier trimestre terminé le 31 mai 2012, comparativement à 648 \$ ou 15 % des ventes pour la période correspondante de 2011. La diminution du premier trimestre est attribuable à une baisse dans les dépenses de marketing.

Frais généraux et charges administratives

Les frais généraux et charges administratives pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2012	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2011
Frais généraux et charges administratives	2 963	1 812
Frais généraux et charges administratives en pourcentage des produits	48 %	42 %

Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 2 963 \$ ou 48 % des ventes pour le premier trimestre terminé le 31 mai 2012, comparativement à 1 812 \$ ou 42 % des ventes pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 1 151 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette hausse par rapport à 2011 s'explique surtout par une augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions de près de 690 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, causée par des octrois additionnels au premier trimestre. Cette hausse est également causée par l'embauche de plusieurs employés chez Neptune afin de supporter la croissance accélérée prévue pour l'année financière 2013.

Charges de recherche et développement

Les charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt, pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2012	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2011
Charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt	1 778	736
Charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt, en pourcentage des produits	29 %	17 %

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 1 778 \$ ou 29 % des ventes pour le premier trimestre terminé le 31 mai 2012 comparativement à 736 \$ ou 17 % des ventes pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 1 042 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette augmentation de 1 042 \$ au premier trimestre est principalement attribuable à l'augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions de 338 \$ et à l'augmentation des dépenses légales reliées à la propriété intellectuelle de 498 \$.

Charges financières

Les charges financières pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2012	<u>Période de trois mois terminée</u> le 31 mai 2011
Charges financières	259	439
Charges financières en pourcentage des produits	4 %	10 %

Les charges financières se sont chiffrées à 259 \$ ou 4 % des ventes pour le premier trimestre terminé le 31 mai 2012 comparativement à 439 \$ ou 10 % des ventes pour la période correspondante de 2011, une diminution de 180 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette diminution des charges financières est principalement attribuable à la réévaluation de la juste valeur des dérivés d'instruments financiers.

Gain sur change

Les gains sur change pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée le 31 mai 2012</u>	<u>Période de trois mois terminée le 31 mai 2011</u>
Gain sur change	232	128
Gain sur change en pourcentage des produits	4 %	3 %

Le gain sur change s'est chiffré à 232 \$ ou 4 % des ventes pour le premier trimestre terminé le 31 mai 2012 comparativement à 128 \$ ou 3 % des ventes pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 104 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette augmentation du gain sur change est principalement attribuable à la fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)

Le BAIIA ajusté a augmenté de 309 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 s'établissant à 142 \$ par rapport à (167 \$) pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011. L'augmentation du BAIIA ajusté au cours du premier trimestre terminé le 31 mai 2012 est principalement attribuable à l'augmentation des revenus et de la marge bénéficiaire qui ont également été suffisant pour couvrir les frais généraux et charges administratives ainsi que les dépenses de recherche et développements.

Profit net (perte nette)

La Société a réalisé une perte consolidée pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 de (1 695 \$), comparativement à (1 258 \$) pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011. L'augmentation de la perte consolidée du premier trimestre terminé le 31 mai 2012 est principalement attribuable à l'augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions de 1 032 \$ comparativement à la période correspondante de 2011.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**Activités d'exploitation**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 2 125 \$, comparativement à une diminution de 720 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des résultats pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 comparativement à la période correspondante de l'année précédente, contrebalancée partiellement par des dépenses non monétaires, incluant la dépense reliée à la rémunération à base d'actions. La diminution est également attribuable à la variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement, plus spécifiquement par les augmentations au niveau des débiteurs pour un montant de 620 \$ et des stocks pour un montant de 2 114 \$ résultant de la croissance de la Société.

Activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, les activités d'investissement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 1 315 \$. Cette augmentation s'explique par l'échéance de placements à court terme pour un montant de 3 339 \$ contrebalancée partiellement par l'acquisition en immobilisations pour un montant de 1 873 \$ relié au plan d'expansion de l'usine de Sherbrooke. En 2011, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités de 6 491 \$, principalement causés par l'achat de placements à court terme pour un montant de 6 909 \$.

Activités de financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 550 \$. Cette augmentation s'explique par l'augmentation nette de la dette à long terme de 351 \$. En 2011, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités de 10 753 \$ principalement causée par la clôture d'un placement privé de 11 517 \$ contrebalancé par le remboursement de la dette à long terme de 878 \$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a diminué sa trésorerie de 195 \$ pour la période de trois terminée le 31 mai 2012.

Au 31 mai 2012, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 12 956 \$.

Également, au 31 mai 2012, la Société avait une marge de crédit autorisée de 1 570 \$ dont 760 \$ était disponible, ainsi qu'une ligne de crédit additionnelle et non utilisée de 200 \$ pour des contrats de change.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles, ses revenus d'intérêts prévus, ses collaborations de recherche et ses contrats de licence, ses crédits d'impôt à la recherche ainsi que son accès aux marchés financiers sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour l'exercice en cours. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes au processus d'approbation réglementaire, aux résultats des essais cliniques, à la commercialisation des produits nutraceutiques et à la capacité de la Société d'obtenir d'autres licences, ententes de partenariat et/ou autres ententes, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités futures.

Activités hors bilan et obligations contractuelles

La Société n'a pas d'activités hors bilan au 31 mai 2012 à l'exception des engagements suivants :

En septembre 2011, la Société a annoncé la conclusion d'un Memorandum d'entente (ME) avec la société Chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (SKFC) afin de former une coentreprise nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie, le plus grand marché mondial pour ce genre de produits. Le coût initial du projet d'une valeur d'environ 30 000 \$US aura pour but de réaliser la construction en Chine d'une usine à la fine pointe de la technologie qui utilisera la technologie de production exclusive de Neptune ainsi que pour développer un réseau de distribution commercial pour l'Asie. Selon l'entente, SKFC fournira toutes les matières premières et Neptune la licence qui permettra à Neptune-SKFC Biotechnologie d'utiliser ses droits relatifs à sa propriété intellectuelle sur sa technologie de production pour le marché asiatique en retour d'un paiement initial important de redevances annuelles. Le ME est sujet à l'approbation du conseil des parties à la coentreprise ainsi que par les autorités chinoises.

En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel de la Phase I de l'agrandissement de l'usine. Immédiatement après la fin du troisième trimestre, un financement de 15 500 \$ a été obtenu. Le financement est composé d'un emprunt de 9 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500 \$ sans intérêt, ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 \$. Également, dans le cadre de l'agrandissement de l'usine, au 31 mai 2012, la Société a signé des contrats d'une valeur totale approximative de 1 100 \$ avec différents fournisseurs.

Dans le cours normal des affaires, une filiale de la Société a signé des ententes avec divers partenaires et fournisseurs visant à ce que ceux-ci exécutent des projets de recherche pour la production et la commercialisation de certains produits. La Société s'est réservé certains droits relatifs à ces projets.

La filiale de la Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 4 136 \$. Au 31 mai 2012, un montant de 225 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

Obligation contractuelle

Il n'y a aucun changement matériel affectant nos obligations contractuelles depuis le 29 février 2012 à l'exception du remboursement de la marge de crédit pour un montant de 1 110 \$ et de la contribution remboursable reçue du gouvernement fédéral pour un montant de 1 742 \$.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 21 juin 2012, NeuroBioPharm a déposé un prospectus préliminaire sans placement canadien afin de devenir un émetteur assujéti en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières. Sur qualification de ce prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières, 2 000 000 d'unités de NeuroBioPharm seront distribuées, sous forme de dividende en nature, auprès des détenteurs inscrits d'actions ordinaires de la Société. Aux termes de la distribution proposée, le détenteur d'actions ordinaires de la Société, à la date de clôture des registres, recevra une unité en échange de chaque lot de 24.90 actions ordinaires détenues. Chaque unité consiste en une action de catégorie A de NeuroBioPharm et deux bons de souscription de la série 2011-1. Cette distribution proposée est sujette à la révision par les autorités et est prévue être finalisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan (autre que les capitaux propres) entre le 31 mai 2012 et le 29 février 2012 :

Postes	Augmentation (diminution) (en milliers de dollars)	Explications
Encaisse	(195)	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Placements à court terme	(3 325)	Encaissement de placements à court terme
Débiteurs	670	Termes de crédits spéciaux pour lancement de produits
Stocks	2 114	Augmentation des achats de matières premières en vue de la demande croissante
Immobilisations	4 235	Plan d'expansion de l'usine
Créditeurs	3 065	Termes de crédits spéciaux pour fournisseurs de matières premières et fournisseurs pour le projet d'expansion de l'usine

Voir l'état des variations des capitaux propres pour les détails des changements à l'équité depuis mai 2011.

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

	31 mai 2012	29 février 2012	31 mai 2011
Ratio de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) ¹	2,88	3,62	4,64
Ratio de solvabilité (prêts et emprunts / capitaux propres) ²	0,19	0,18	0,22

¹ Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

² Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le ratio de liquidité générale de la Société s'est légèrement détérioré au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 comparativement aux périodes terminées les 29 février 2012 et 31 mai 2011 en raison de l'utilisation de fonds pour gérer la croissance de la Société. Le ratio de solvabilité de la Société s'est maintenu durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 comparativement aux périodes terminées les 29 février 2012 et 31 mai 2011.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 61 \$ (45 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011). Au 31 mai 2012, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 114 \$ (189 \$ au 29 février 2012). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Ces transactions sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptée par les parties concernées. Se référer à la note 11 des états financiers consolidés pour la rémunération des principaux dirigeants.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires sont préparés conformément aux IFRS. La direction a fait des estimations pour déterminer les montants et les soldes de la situation financière aux fins de la préparation des états financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011. Certaines conventions ont plus d'importance que d'autres. Nous les considérons critiques si leur application nécessite une bonne dose de discernement ou si elles découlent d'un choix entre plusieurs options comptables qui a une forte incidence sur les résultats opérationnels ou la situation financière. Les méthodes comptables critiques et les articles selon les estimations critiques choisis pour les états financiers intermédiaires par la Société qui suivent devraient être lus en conjonction avec les notes afférentes dans les états financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 31 mai 2011.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET RECOURS AU JUGEMENT

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- Évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- Utilisation de pertes fiscales ;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions ; et
- Recouvrabilité des créances clients.

Se référer aux notes 2d) et 3 des états financiers consolidés annuels.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la R & D dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R & D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION, PROCÉDURES ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Neptune, dont le chef de la direction et le chef de la direction financière, a mis au point des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (les « CPCI ») pour donner l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales consolidées, lui soit divulguée par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement durant la période où sont préparés les documents de dépôt annuels, et que les renseignements qui doivent être divulgués par la Société dans ses documents de dépôt annuels et intermédiaires et autres rapports déposés ou soumis par elle aux termes des lois sur les valeurs mobilières soient consignés, traités, résumés et communiqués dans les délais prévus dans ces lois sur les valeurs mobilières. En outre, la direction de Neptune a mis en place des contrôles internes à l'égard de la divulgation de l'information financière (les « CICIF ») pour donner l'assurance raisonnable de la divulgation de l'information financière et la préparation des états financiers destinés au public conformément aux IFRS.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pendant la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, le CEO et le CFO ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément au Règlement 52-109. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'était survenu pendant la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 qui aurait eu ou auraient raisonnablement pu avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

RISQUES ET INCERTITUDES

La présente partie décrit les principaux risques qui pourraient avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation et faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient très différents de nos attentes que suggèrent, explicitement ou implicitement, nos énoncés prospectifs. Un risque est la possibilité qu'un événement survienne ultérieurement et puisse avoir un effet défavorable sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. L'effet réel de tout événement pourrait être très différent de ce que nous prévoyons actuellement.

Les risques décrits ci-après ne sont pas les seuls qui pourraient avoir une incidence sur nous. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons pas présentement connaissance ou que nous considérons actuellement comme négligeables pourraient avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Nouveaux produits et évolution de la technologie

Nos produits s'adressent à des marchés concurrentiels, par conséquent, notre succès continue de dépendre de l'acceptation de nos produits existants par le marché ainsi que de notre capacité à améliorer ces produits et à lancer de nouveaux produits et des produits dotés de nouvelles caractéristiques qui répondent aux exigences changeantes de la clientèle. Des retards dans le développement de nouveaux produits ou d'améliorations à nos produits ou l'indifférence des marchés à l'égard de nos nouveaux produits ou améliorations pourraient nuire à notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Gestion de la croissance

La croissance de nos activités accapare des ressources humaines, financières et de direction. Notre capacité de gérer notre croissance future sera fonction en grande partie d'un certain nombre de facteurs dont notre capacité à rapidement :

- engager et former un personnel de vente et de commercialisation en vue d'assurer une présence accrue sur les marchés en évolution et tenir le personnel informé des caractéristiques techniques, des problèmes et des arguments de vente clés de nos produits ;
- attirer et conserver du personnel technique compétent afin de poursuivre la mise au point de produits et de services fiables et vendables qui combler les besoins changeants de notre clientèle ;
- augmenter notre capacité de production pour répondre à des augmentations subites de la demande visant certains produits fabriqués dans nos installations ;

- établir une capacité de service à la clientèle au fur et à mesure de l'augmentation des ventes de façon à pouvoir assurer le service à la clientèle sans détourner les ressources allouées à la mise au point des produits ; et
- augmenter de façon importante nos contrôles informatiques, financiers et de gestion à l'interne de façon à pouvoir continuer à contrôler nos activités et offrir un soutien aux autres domaines fonctionnels au sein de la Société au rythme de notre croissance et de l'augmentation de notre personnel.

Toute incapacité à gérer notre croissance ou à maintenir notre rentabilité pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Percée sur les marchés et croissance continue

Notre capacité à percer davantage nos marchés principaux et les territoires où nous faisons concurrence ou à assurer l'expansion de notre entreprise dans d'autres pays, dans la mesure où nous croyons avoir repéré des occasions intéressantes d'expansion géographique futures, dépend de nombreux facteurs dont beaucoup sont indépendants de notre volonté. Nous ne pouvons garantir que nos efforts pour accroître notre percée sur nos marchés principaux et territoires existants seront fructueux. Un échec à ce titre pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Propriété intellectuelle

Nous devons protéger notre technologie exclusive et exercer nos activités sans contrefaire les droits de propriété intellectuelle d'autres entités. Nous avons recours à un ensemble de brevets, de droits d'auteur, de secrets commerciaux, de savoir-faire et d'autres renseignements exclusifs pour protéger nos droits de propriété intellectuelle. Ces mesures pourraient ne pas réussir à protéger adéquatement notre technologie exclusive et notre propriété intellectuelle et ne pas non plus nous conférer d'avantages concurrentiels. D'autres entités pourraient mettre au point un bien essentiellement équivalent à notre propriété intellectuelle, avoir accès à nos secrets commerciaux ou à d'autres éléments de notre propriété intellectuelle ou encore les divulguer. Des personnes non autorisées pourraient tenter de copier des éléments de nos produits ou d'obtenir des renseignements que nous jugeons exclusifs. Le contrôle de l'utilisation non autorisée de notre technologie exclusive, si nous sommes tenus de l'assurer, pourrait être difficile, prendre du temps et être onéreux. De plus, rien ne garantit que nos moyens de protection de nos droits exclusifs soient adéquats. Les coûts de ce contrôle et de notre défense en cas de contrefaçon de notre propriété intellectuelle et la difficulté de protéger nos droits exclusifs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Allégations de contrefaçon par des tiers

Nous ne pouvons déterminer avec certitude si des brevets de tiers existants ou si la délivrance de brevets de tiers nous obligerait à modifier notre technologie, à obtenir des licences ou à mettre fin à certaines activités. Il y a eu un nombre important de procès en matière de brevets, de marques de commerce et d'autres droits de propriété intellectuelle mettant en jeu des entreprises du secteur de la technologie. Si nous sommes tenus responsables de contrefaçon de brevets, de marques de commerce ou d'autres droits de propriété intellectuelle, un jury ou un juge pourrait accorder des dommages-intérêts importants et nous interdire de distribuer les produits qui contrefont les brevets, les marques de commerce ou autres droits de propriété intellectuelle dans des territoires où ces droits sont en vigueur. Une telle situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Il est probable que nous soyons à l'avenir l'objet d'allégations de contrefaçon. Il est possible que de tels différends ne puissent pas être réglés selon des modalités commerciales raisonnables et donnent lieu à des poursuites longues et coûteuses. Sans égard à leur bien-fondé, de tels différends pourraient prendre du temps et être coûteux à défendre tout en détournant l'attention que la direction accorde à notre entreprise. De tels différends pourraient aussi entraîner des retards ou des arrêts des expéditions de produits et nous imposer d'importantes responsabilités. Dans le cas de différends liés aux droits de propriété intellectuelle, nous pourrions être obligés de conclure des conventions de redevances ou de licence coûteuses ou de modifier la technologie contrefaite ou de cesser de l'utiliser. Par conséquent, de tels différends pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Produits et résultats d'exploitation trimestriels imprévisibles

Nos produits d'exploitation sont difficiles à prédire et sont susceptibles de fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, et notamment les suivants :

- le contexte concurrentiel dans notre industrie, y compris les nouveaux produits, les annonces de produits et les prix spéciaux consentis par nos concurrents ;
- notre capacité d'engager, de former et de conserver du personnel assurant les services professionnels et de vente en nombre suffisant ;
- notre capacité de préserver les liens existants avec nos clients et les utilisateurs finaux de nos produits et de créer de nouveaux liens avec les clients et les utilisateurs finaux potentiels ;
- la taille, les délais de livraison et les modalités contractuelles variables des commandes de nos produits, qui peuvent retarder la constatation des produits d'exploitation ;
- les décisions stratégiques prises par nous ou nos concurrents, comme les acquisitions, les désinvestissements, les dédoublements d'entreprise, les coentreprises, les investissements stratégiques ou les modifications de la stratégie d'entreprise ;
- notre capacité de nous acquitter de nos obligations de service consécutives aux ventes de nos produits en temps voulu ;
- les modifications de nos politiques d'établissement des prix et de celles de nos concurrents ;
- le calendrier de développement des produits et de lancement des nouveaux produits.

Compte tenu de ce qui précède, les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne sauraient constituer des indications du rendement futur ou des résultats d'exploitation annuels futurs vraisemblables. Les réductions des produits d'exploitation ou du bénéfice net d'un trimestre à l'autre, ou notre impossibilité de réaliser le bénéfice par action trimestrielle escompté pourraient provoquer une diminution du cours de nos actions ordinaires ou avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Besoins de fonds additionnels et accès aux capitaux

La Société pourrait avoir recours à des fonds additionnels pour augmenter sa capacité de production et/ou pour davantage de projets de recherche et développement, programmer des recherches cliniques, obtenir des approbations réglementaires et pour la commercialisation de ses produits. Neptune pourrait requérir ces fonds additionnels via financement privé ou par voies de dette, entente collaborative avec des sociétés pharmaceutiques et/ou autres sources. Il n'y a aucune assurance que ces fonds additionnels seront disponibles à des conditions acceptables afin de permettre la commercialisation de ses produits avec succès. Dans l'éventualité où la Société échoue dans l'obtention des fonds nécessaires, cela pourrait occasionner des délais, réduire ou éliminer un ou plusieurs programmes de recherches ou encore rechercher un support financier auprès d'un de ses partenaires d'affaires ou de tierces parties, ce qui pourrait entraîner que la Société renonce à ses droits relatifs à la protection de sa propriété technologique ou offrir son support financier dans des termes moins favorables que ceux normalement acceptables par la Société.

Changements potentiels des pourcentages de marge brute

Si les coûts de production réels sont supérieurs aux coûts prévus, nos marges brutes diminueront. En outre, les pressions de la concurrence pourraient nous obliger à diminuer le prix de nos produits, ce qui pourrait diminuer davantage nos marges si nous ne sommes pas en mesure de compenser cet effet par des mesures de réduction des coûts. Si les marges brutes d'une gamme de produits importante sont réduites ou si les ventes de produits à faible marge surpassent celles des produits à forte marge, notre rentabilité pourrait diminuer, et notre entreprise en souffrirait.

Dépendance à l'égard d'employés clés

Notre succès éventuel dépendra du rendement et du maintien en poste de membres de notre personnel talentueux et spécialisé. La concurrence pour le personnel technique, de commercialisation, de vente et de direction de haut niveau est vive, particulièrement dans notre secteur. En particulier, étant donné que nos activités de R et D sont au Québec nous sommes tributaires de ce marché du travail pour attirer des scientifiques qualifiés. Rien ne garantit que nous serons en mesure de

conserver nos employés actuels ni d'intéresser, de recruter et de garder en poste d'autres collaborateurs compétents. La perte des services de cadres clés, ou le fait de ne pas être en mesure d'intéresser, de recruter et de garder en poste d'autres employés clés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise.

Dépendance à l'égard des installations de fabrication et d'assemblage

Nos produits d'exploitation dépendent de la poursuite des activités de nos installations de fabrication. L'exploitation de nos installations de fabrication à Sherbrooke comporte certains risques, y compris le risque que le matériel fasse défaut ou qu'il ne soit pas conforme aux normes de rendement, les désastres naturels, les retards à obtenir les composantes et les matières premières pour la production, les fermetures d'usine et les interruptions de travail. Nous ne tenons habituellement pas de stocks importants de produits finis et, par conséquent, toute interruption importante de la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Défectuosité des produits

Si l'un de nos produits se révélait défectueux, nous pourrions être tenus de le modifier ou de le rappeler. De pareilles circonstances pourraient nous obliger à engager des frais importants, perturber les ventes et avoir un effet défavorable sur notre réputation et nos produits. L'une ou l'autre de ces situations ou une ensemble de celles-ci pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Fournisseurs indépendants

Nous comptons sur des fournisseurs indépendants, dans certains cas des fournisseurs uniques ou des groupes limités de fournisseurs, pour obtenir notre matière première nécessaire à la fabrication de nos produits. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des quantités suffisantes de matière première, notre production et l'expédition de nos produits seront retardées, nous pourrions perdre des clients et notre rentabilité en souffrira. La dépendance envers les fournisseurs a également une influence défavorable sur notre contrôle des coûts de production, les calendriers de livraison ainsi que la fiabilité et la qualité de la matière première. Toute inaptitude à obtenir des livraisons en temps utile de matière première de qualité ou toute autre circonstance qui nous obligerait à rechercher d'autres fournisseurs pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité à livrer nos produits à nos clients. En outre, nous impartissons régulièrement certains aspects tels que l'encapsulation des gélules, et une augmentation importante du prix des services qu'ils fournissent ou des retards dans leurs livraisons pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Réglementation sur l'environnement

Nos activités sont assujetties à la réglementation sur l'environnement de chaque territoire où nous exerçons notre activité. Certains de nos produits contiennent des substances réglementées dans divers territoires, ce qui ajoute à la complexité de nos activités d'achats de produits afin de respecter tous les aspects réglementaires mondiaux. Le fait de veiller à nous conformer à cette réglementation et de coordonner avec nos fournisseurs des activités visant à assurer une telle conformité pourrait accroître nos coûts et perturber nos activités. Certaines exigences de conformité pourraient également occasionner des retards indépendants de notre volonté dans la distribution de nos produits, ce qui pourrait donner lieu à une baisse de nos produits d'exploitation.

Taux de change

Nous obtenons une part importante de nos produits d'exploitation en dollars américains et nos produits d'exploitation sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain et de l'euro. De temps en temps, nous avons recours à des contrats de couverture pour réduire au minimum le risque de perte en cas de baisse de nos flux de trésorerie attribuable aux fluctuations des taux de change. Cependant, nous ne couvrons pas intégralement les risques auxquels nous sommes exposés en ce qui a trait à quelque devise que ce soit, voire pas du tout en ce qui a trait à certaines devises. Nous générons environ 65 % de nos produits d'exploitation à l'échelle mondiale en dollars américains, et nos états financiers consolidés sont dressés en dollars canadiens. Si le dollar américain perd de la valeur par rapport au dollar canadien.

Activités internationales

Nous tirons une partie importante de nos produits d'exploitation de nos ventes à l'échelle internationale. Nous envisageons de continuer à augmenter nos ventes internationales et notre travail de commercialisation. Nos activités commerciales internationales comportent un certain nombre de risques, dont le risque de modifications inattendues des politiques gouvernementales canadiennes, américaines, britanniques et d'autres pays concernant l'importation et l'exportation de produits, de services et de technologies ainsi que d'autres exigences réglementaires, tarifs et autres obstacles au commerce, les coûts et les risques que comporte la localisation de produits dans des pays étrangers, l'accroissement des risques de crédit, les incidences fiscales éventuellement défavorables, les limites imposées au rapatriement des bénéficiaires et le fardeau qu'impose le respect d'une grande variété de lois étrangères. Les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les ventes libellées en monnaies autres que le dollar canadien et provoquer une diminution des produits d'exploitation tirés des ventes effectuées dans un pays donné. La stabilité financière des marchés étrangers pourrait également avoir une incidence sur nos ventes à l'échelle internationale et les incertitudes politiques, sociales et économiques au niveau régional et international pourraient avoir un impact négatif sur nos produits d'exploitation et sur notre capacité de percevoir nos comptes clients. Rien ne garantit que de tels facteurs n'auront pas une incidence défavorable importante sur les produits d'exploitation que nous tirerons de nos ventes futures à l'échelle internationale et, par conséquent, sur nos résultats d'exploitation. En outre, les produits d'exploitation que nous dégagons à l'étranger pourraient être imposés dans plus d'un territoire, imposition qui aurait une incidence défavorable importante sur nos bénéficiaires. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Questions fiscales, y compris les crédits d'impôt pour la R & D

Bien que nous soyons d'avis que tous les frais et les crédits d'impôt que nous demandons, y compris les frais de R et D et les crédits d'impôt connexes, sont raisonnables et admissibles et qu'ils ont été correctement déterminés, rien ne permet de garantir que les autorités fiscales canadiennes seront du même avis. Si les autorités fiscales canadiennes remettaient en question ces frais ou le bien-fondé de ces crédits d'impôt demandés, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir. Si les autorités fiscales canadiennes réduisaient le crédit d'impôt en diminuant le taux de subvention ou l'admissibilité de certains frais de R et D à l'avenir, nos résultats d'exploitation en subiraient les effets défavorables. La majeure partie de nos activités de R et D sont menées à notre usine de Sherbrooke, au Québec. Nous participons à des programmes gouvernementaux tant avec le gouvernement fédéral que le gouvernement du Québec, qui offrent des crédits d'impôt de R et D en fonction de dépenses de R et D admissibles. Ces dépenses correspondent principalement aux salaires des personnes qui exercent les activités de R et D. La réduction ou l'élimination de ces crédits d'impôt de R et D pourrait avoir des effets défavorables sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risques relatifs au crédit

Le recouvrement des montants qui nous sont dus de manière efficace et en temps opportun nous permet de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne facturons pas nos produits correctement et en temps opportun, nos recouvrements pourraient en souffrir, et causer directement une diminution de nos produits d'exploitation, de notre bénéfice net et de nos flux de trésorerie. De plus, un ralentissement économique prolongé pourrait freiner la capacité de nos clients à payer pour les produits déjà livrés et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à un manque à gagner et nuire à nos perspectives.

Risques propres à l'industrie :

Contexte concurrentiel

Nos concurrents peuvent annoncer des produits nouveaux qui comblent mieux les besoins de la clientèle ou s'adaptent mieux aux normes changeantes de l'industrie. Une concurrence accrue pourrait provoquer des réductions des prix, des baisses des marges brutes et la perte d'une part du marché, tous des facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Bon nombre de nos concurrents et concurrents

éventuels disposent de ressources financières, techniques, de commercialisation, de ventes, de service et autres beaucoup plus importants que celles dont nous disposons. Bon nombre de ces sociétés comptent également une clientèle importante et établie. Il ne peut être garanti que nous réussirons à offrir des produits à prix concurrentiels et à un niveau de qualité et de service qui nous permettront de conserver et d'accroître notre part du marché.

Incertitudes économiques à l'échelle mondiale

Nous vendons nos produits dans quelque 30 pays dans le monde. La majeure partie de nos produits d'exploitation proviennent de l'extérieur du Canada. Nous ne pouvons pas prédire l'impact que la conjoncture économique mondiale actuelle aura sur nos produits d'exploitation futurs, ni prédire le moment où la conjoncture économique s'améliorera de façon significative. Un ralentissement économique dans l'une ou l'autre des régions où nous exerçons nos activités pourrait entraîner des niveaux de stocks plus élevés et des dépenses en immobilisations réduites en plus d'une concurrence accrue et d'une réduction des prix dans plusieurs secteurs de l'économie en question. Nos prix, nos produits d'exploitation et notre rentabilité pourraient en subir les effets négatifs.

Risques relatifs aux filiales

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux. Les filiales sont considérées comme des entreprises en phase de démarrage. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administrations et dépenses en capital depuis le début de l'exploitation est reliée au projet décrit ci-dessus.

Les filiales sont exposées à un certain nombre de risques reliés au développement réussi de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation et à la conclusion d'alliances stratégiques. Les filiales devront financer leurs activités de recherche et de développement et leurs études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de leur plan d'affaires, les filiales prévoient faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par les filiales nécessiteront l'approbation du U.S Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

Les filiales ont subi, depuis le début de leur exploitation, des pertes d'exploitation et ont engagé des sorties de fonds considérables liées à leur exploitation. Au 29 février 2012, le passif à court terme des filiales et le montant des charges prévues pour les douze prochains mois excèdent considérablement les actifs à court terme. Au 29 février 2012, les passifs des filiales incluent des sommes importantes dues à Neptune. Les filiales prévoient bénéficier du soutien financier de Neptune pour poursuivre leur exploitation, sous la forme de financement additionnel, si nécessaire. La continuité de ce soutien est hors du contrôle des filiales. Si les filiales ne reçoivent pas le soutien financier de Neptune ou si elles n'obtiennent pas de financement additionnel, elles risquent de ne pouvoir poursuivre leurs exploitations et réaliser leurs actifs et s'acquitter de leurs dettes dans le cours normal de leurs activités. Par conséquent, il existe une incertitude significative quant à la capacité des filiales de poursuivre leur exploitation, et ainsi de réaliser leurs actifs et de s'acquitter de leurs dettes dans les cours normaux de leurs activités.

Les états financiers des filiales ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose que les filiales poursuivront leurs activités dans un avenir prévisible et seront en mesure de réaliser leurs actifs et de s'acquitter de leurs passifs et engagements dans le cours normal de leurs activités. Les états financiers n'incluent pas d'ajustements des valeurs comptables, ni de classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'est plus valide ou si les filiales ne reçoivent pas le soutien financier de Neptune ou d'autres sources.

Responsabilité de produits

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 000 \$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le certificat « PGQ » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA »). La Société a obtenu l'accréditation de Santé Canada de « *Bonnes pratiques de fabrication* ».

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site internet EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Au 12 juillet 2012, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 49 823 593 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse TSX, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ». La Société a également 1 445 015 bons de souscription et 6 275 750 options d'achat d'actions en circulation. De plus, Acasti avait 5 502 500 options, 5 728 600 bons de souscription de série 4 et 750 000 bons de souscription de série 6 et 7. NeuroBioPharm avait 546 250 options et 6 000 000 de bons de souscription de série 2011-1, 3 450 075 de bons de souscription de série 2011-2 et 8 050 175 de bons de souscription de série 2011-3 en circulation à cette date.

/s/ Henri Harland

Henri Harland
Président et chef de la direction

/s/ André Godin

André Godin
Chef de la direction financière

États financiers consolidés intermédiaires de
(non audités)

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

États financiers

États consolidés intermédiaires de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	6

Avis

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 31 mai 2012 et 29 février 2012

	31 mai 2012	29 février 2012
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 569 880 \$	3 765 265 \$
Placements à court terme	9 386 259	12 711 310
Clients et autres débiteurs	9 290 393	8 620 838
Crédits d'impôt à recevoir	1 410 991	1 215 524
Charges payées d'avance	538 697	430 368
Stocks	8 947 125	6 832 910
	33 143 345	33 576 215
Subvention gouvernementale à recevoir	–	50 000
Immobilisations corporelles	11 787 751	7 552 126
Immobilisations incorporelles	1 501 070	1 357 740
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	1 200 000	1 200 000
Actif d'impôt différé	1 000 000	1 000 000
Total des actifs	48 632 166 \$	44 736 081 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Prêts et emprunts (note 7)	1 751 810 \$	2 908 898 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	8 036 111	4 971 018
Sommes perçues d'avance (note 6)	908 395	813 203
Bons de souscription d'un placement privé (note 3)	796 365	573 688
	11 492 681	9 266 807
Prêts et emprunts (note 7)	4 354 373	2 845 272
Total des passifs	15 847 054	12 112 079
Capitaux propres		
Capital social (note 3)	46 143 016	45 841 986
Bons de souscription (note 3)	741 990	743 195
Surplus d'apport	14 103 323	13 156 913
Déficit	(32 956 652)	(31 973 311)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	28 031 677	27 768 783
Participations ne donnant pas le contrôle (note 4)	2 478 701	3 178 566
Options de filiales (note 3)	2 274 734	1 676 653
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	4 753 435	4 855 219
Total des capitaux propres	32 785 112	32 624 002
Engagements et éventualités (note 10)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 12)		
Total des passifs et des capitaux propres	48 632 166 \$	44 736 081 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

	31 mai 2012	31 mai 2011
Revenus provenant des ventes	6 153 130 \$	4 283 234 \$
Coût des ventes	(2 539 575)	(2 058 473)
Marge brute	3 613 555	2 224 761
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	-	9 464
Frais de vente	(571 252)	(648 318)
Frais généraux et charges administratives	(2 963 297)	(1 812 073)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 195 467 \$ (108 704 \$ en 2011)	(1 777 915)	(736 181)
Résultat provenant des activités opérationnelles	(1 698 909)	(962 347)
Produits financiers	32 098	15 059
Charges financières	(259 475)	(439 409)
Gain de change	231 780	127 828
Produits financiers nets (charges financières nettes)	4 403	(296 522)
Perte nette et résultat global pour la période	(1 694 506) \$	(1 258 869) \$
Perte nette et résultat global attribuable		
Aux propriétaires de la Société	(983 341) \$	(838 505) \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(711 165)	(420 364)
Perte nette et résultat global pour la période	(1 694 506) \$	(1 258 869) \$
Résultat de base par action	(0,020) \$	(0,020) \$
Résultat dilué par action	(0,020)	(0,020)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	49 736 487	39 529 725
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	49 736 487	39 529 725

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
	Nombre	Valeur								
Solde au 29 février 2012	49 688 843	45 841 986 \$	743 195 \$	13 156 913 \$	(31 973 311) \$	27 768 783 \$	1 676 653 \$	3 178 566 \$	4 855 219 \$	32 624 002 \$
Résultat global pour la période										
Perte nette	-	-	-	-	(983 341)	(983 341)	-	(711 165)	(711 165)	(1 694 506)
	49 688 843	45 841 986	743 195	13 156 913	(32 956 652)	26 785 442	1 676 653	2 467 401	4 144 054	30 929 496
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Bons de souscription exercés	1 250	4 518	(1 205)	-	-	3 313	-	-	-	3 313
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	1 022 460	-	1 022 460	598 081	-	598 081	1 620 541
Options sur actions exercées	117 000	296 512	-	(79 012)	-	217 500	-	-	-	217 500
Total des apports et des distributions aux propriétaires	118 250	301 030	(1 205)	943 448	-	1 243 273	598 081	-	598 081	1 841 354
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Exercice de bons de souscription d'une filiale par des tiers	-	-	-	2 962	-	2 962	-	11 300	11 300	14 262
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	2 962	-	2 962	-	11 300	11 300	14 262
Total des transactions avec les propriétaires	118 250	301 030	(1 205)	946 410	-	1 246 235	598 081	11 300	609 381	1 855 616
Solde au 31 mai 2012	49 807 093	46 143 016 \$	741 990 \$	14 103 323 \$	(32 956 652) \$	28 031 677 \$	2 274 734 \$	2 478 701 \$	4 753 435 \$	32 785 112 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
	Nombre	Valeur								
Solde au 28 février 2011	42 490 874	31 148 232 \$	104 987 \$	9 471 507 \$	(28 586 171) \$	12 138 555 \$	207 128 \$	920 681 \$	1 127 809 \$	13 266 364 \$
Résultat global pour la période										
Perte nette	-	-	-	-	(838 505)	(838 505)	-	(420 364)	(420 364)	(1 258 869)
	42 490 874	31 148 232	104 987	9 471 507	(29 424 676)	11 300 050	207 128	500 317	707 445	12 007 495
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Émission d'actions et de bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	5 785 057	10 154 329	743 195	-	-	10 897 524	-	-	-	10 897 524
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	513 126	-	513 126	75 095	-	75 095	588 221
Options sur actions exercées	67 500	286 345	-	(113 345)	-	173 000	-	-	-	173 000
Total des apports et des distributions aux propriétaires	5 852 557	10 440 674	743 195	399 781	-	11 583 650	75 095	-	75 095	11 658 745
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Conversion d'actions rachetables convertibles d'une filiale	-	-	-	-	(1 997 487)	(1 997 487)	-	1 997 487	1 997 487	-
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	-	(1 997 487)	(1 997 487)	-	1 997 487	1 997 487	-
Total des transactions avec les propriétaires	5 852 557	10 440 674	743 195	399 781	(1 997 487)	9 586 163	75 095	1 997 487	2 072 582	11 658 745
Solde au 31 mai 2011	48 343 431	41 588 906 \$	848 182 \$	9 871 288 \$	(31 422 163) \$	20 886 213 \$	282 223 \$	2 497 804 \$	2 780 027 \$	23 666 240 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

	31 mai 2012	31 mai 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Perte nette de la période	(1 694 506) \$	(1 258 869) \$
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	178 665	183 251
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 465	8 112
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 620 541	588 221
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(4 403)	296 522
Gain de change	231 780	127 828
Gain de change sur trésorerie	(63 770)	-
Gain de change non réalisé sur les sommes perçues d'avance	(15 882)	-
	261 890	(54 935)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Clients et autres débiteurs	(619 555)	(297 700)
Crédits d'impôt à recevoir	(195 467)	400 604
Charges payées d'avance	(108 329)	712 247
Stocks	(2 114 215)	(2 137 716)
Fournisseurs et autres créditeurs	539 839	637 133
Sommes perçues d'avance	111 074	20 419
	(2 386 653)	(665 013)
	(2 124 763)	(719 948)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Intérêts reçus	18 649	15 059
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 873 367)	(84 739)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(168 464)	(3 712)
Échéance de placements à court terme	3 338 500	491 320
Acquisition de placements à court terme	-	(6 909 365)
	1 315 318	(6 491 437)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Remboursement de prêts et d'emprunts	(1 392 117)	(878 079)
Augmentation des prêts et emprunts	3 037 393	-
Frais financiers différés	(1 295 067)	-
Produit de l'exercice de bons de souscription d'une filiale	14 262	-
Produit de l'exercice de bons de souscription	3 313	-
Produit net d'un placement privé	-	11 517 318
Produit de l'exercice des options d'achat d'actions	217 500	173 000
Intérêts payés	(34 994)	(59 001)
	550 290	10 753 238
Gain de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	63 770	-
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(195 385)	3 541 853
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	3 765 265	(39 533)
Trésorerie à la fin de la période	3 569 880 \$	3 502 320 \$
Informations sur les flux de trésorerie		
Transactions hors caisse		
Valeur des immobilisations corporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer	4 008 338 \$	-
Valeur des immobilisations incorporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer	29 436	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

1. Entité présentant l'information financière

Neptune Technologies & Bioressources Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 225 Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0B3. Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société comprennent la Société et ses filiales, Acasti Pharma Inc. et NeuroBioPharm Inc. La Société se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits extraits de biomasses marines pour les industries nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique. La Société a pour mission d'appliquer des procédés d'extraction Neptune OceanExtract^{MC} à des biomasses marines telles que le krill et autres ressources marines sous-exploitées. La Société travaille à l'industrialisation de ses procédés d'extraction et à la production de son huile marine Neptune huile de krill - NKO[®] et huile de krill ECO - EKO^{MC}, ainsi que de son concentré de protéines Neptune krill aquatéine - NKA^{MC}. Ses produits sont destinés aux marchés nutraceutique, biopharmaceutique, cosmétique et alimentaire animal.

Les filiales de la Société sont exposées à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Les filiales de la Société devront financer leurs activités de recherche et de développement et leurs études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de leurs plans d'affaires, les filiales de la Société prévoient conclure des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par les filiales de la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents de la Société. Il s'agit des états financiers consolidés intermédiaires établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers consolidés annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes de l'exercice terminé le 29 février 2012.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- Bons de souscription présentés dans les capitaux propres et paiements fondés sur les actions mesurés à la juste valeur à la date de l'octroi selon IFRS 2;
- Passifs relatifs aux bons de souscription mesurés à la juste valeur;
- Options de conversion de débentures et passifs financiers dérivés mesurés à la juste valeur; et
- Contribution remboursable sans intérêt mesurée à la juste valeur au moment de l'octroi.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- L'évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- L'utilisation de pertes fiscales et de crédits d'impôt à l'investissement;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions; et
- La recouvrabilité des comptes clients.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social et bons de souscription

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale

- Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries, droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

- Privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5 % du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires (aucune action émise et en circulation).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Placements privés

Les 3 mai et 13 mai 2011, la Société a mené à terme les deux parties d'un placement privé, auprès d'investisseurs accrédités aux États-Unis et au Canada, en contrepartie d'un produit brut de 12 419 768 \$.

Une partie du produit provient d'investisseurs institutionnels américains en contrepartie de 2 722 222 actions ordinaires, à 2,25 \$ US l'action, et de bons de souscription (les bons de souscription « Placement privé 2011 - US ») visant l'achat de 680 556 actions ordinaires additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,75 \$ US l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission. L'autre partie du produit provient d'investisseurs institutionnels canadiens en contrepartie de 3 062 835 actions ordinaires, à 2,15 \$ l'action, et de bons de souscription (les bons de souscription « Placement privé 2011 - CAD ») visant l'achat de 765 709 actions additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,65 \$ l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission. Puisque les bons de souscription Placement privé 2011 - US sont exerçables à un prix en devise autre que la devise fonctionnelle de la Société, ils ont été considérés comme un passif financier dérivé. Le total des frais d'émission reliés à ces transactions s'élève à un montant de 942 638 \$.

c) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société de détaillent comme suit aux 31 mai 2012 et 29 février 2012 :

	31 mai 2012		29 février 2012	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Placement privé 2011 - CAD	764 459	741 990 \$	765 709	743 195 \$
Placement privé 2011 - US	680 556	796 365	680 556	573 688
	1 445 015	1 538 355 \$	1 446 265	1 316 883 \$

	31 mai 2012		29 février 2012	
Comptabilisé dans :				
Capitaux propres		741 990 \$		743 195 \$
Passif		796 365		573 688
		1 538 355 \$		1 316 883 \$

Les conditions importantes des bons de souscription se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice	Expiration
Placement privé 2011 - CAD	2,65 \$	3 novembre 2012
Placement privé 2011 - US	2,75 US	3 novembre 2012

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

d) Options des filiales (suite)

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale Acasti Pharma sont les suivantes :

Série 4 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 0,25 \$ par action jusqu'au 8 octobre 2012.

Série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

Série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis.

Le 12 avril 2011, NeuroBioPharm a effectué les opérations affectant la structure du capital suivantes :

- NeuroBioPharm a consolidé toutes les catégories de son capital-actions sur une base de 2:1.
- NeuroBioPharm a échangé les 50 actions de catégorie A pour 1 000 nouvelles actions de catégorie A, 26 000 000 d'actions rachetables de catégorie H pour 0,45 \$ par action et 6 000 000 de bons de souscription de série 2011-1.
- NeuroBioPharm a échangé les 17 500 000 actions de catégorie C, 3 500 000 bons de souscription de série 4 et 1 500 000 bons de souscription de série 5 résultant pour 17 500 000 actions rachetables de catégorie G pour 0,20 \$ par action, 3 450 075 bons de souscription de série 2011-2 et 8 050 175 bons de souscription de série 2011-3.
- La Société a converti des débiteurs équivalant approximativement à 850 000 \$ en 8 500 000 actions de catégorie A.

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale NeuroBioPharm sont les suivantes :

Série 2011-2 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,47 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote des actions de NeuroBioPharm sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2016.

Série 2011-3 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'au 12 avril 2016.

4. Participations ne donnant pas le contrôle

Durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, la participation de la Société dans sa filiale Acasti a changé de la façon suivante :

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, plusieurs détenteurs de bons de souscription d'Acasti ont exercés leur droit d'acheter des actions de catégorie A, entraînant l'émission de 53 150 actions par Acasti pour un produit brut de 13 287 \$.

La répartition de l'actionnariat d'Acasti entre le capital-actions détenu par la Société et celui détenu par d'autres actionnaires aux 31 mai 2012 et 29 février 2012 se détaille comme suit :

			31 mai 2012
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	41 367 733	31 322 305	72 690 038
Votes	57 %	43 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

4. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

			29 février 2012
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	41 367 733	31 269 155	72 636 888
Votes	57 %	43 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

Actions de catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale.

Actions de catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Actions de catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, la Société détenait au moins 99 % des actions émises et en circulation de NeuroBioPharm.

5. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions :

Au 31 mai 2012, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'intéressement au capital de la Société

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime vise l'octroi d'options sur actions ordinaires. Le prix d'achat des actions visées par les options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse TSX la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, 6 850 000 actions ordinaires étaient réservées pour être émises. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, de même que la durée des options qui ne peut toutefois excéder cinq ans, selon les règles établies en vertu du régime. Le régime d'intéressement au capital permet à la Société d'octroyer au maximum 15 % du nombre d'actions émises et en circulation en options d'achat d'actions. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises en circulation par année ; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le conseil d'administration a adopté les amendements du Régime d'options d'achat d'actions modifié et reformulé le 9 mai 2012. Les modifications proposées traitent, entre autres choses de : (i) la conversion du Régime d'options d'achat d'actions de la Société d'un régime « fixe » à un régime d'actions « à nombre variable », (ii) la clarification des pouvoirs du conseil d'administration, (iii) la clarification de la résiliation anticipée d'achat d'options lors de la survenance de certains événements prédéterminés, (iv) permettant au conseil d'administration d'apporter certaines modifications au Régime d'options d'achat d'actions de la Société, (v) prévoyant une période de black-out et sa prolongation, (vi) prévoyant une clause pour un changement de contrôle et une vente de la Société et (vii) d'autres modifications d'ordre administratif. Le 21 juin 2012, la résolution a été adoptée par une majorité simple des votes exprimés par les actionnaires présents en personne ou par procuration lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	2,46 \$	3 768 000	2,27 \$	3 871 625
Échues	3,41	(43 750)	3,38	(80 000)
Exercées	1,86	(117 000)	2,56	(67 500)
Attribuées	3,16	2 685 000	2,28	125 000
En circulation aux 31 mai 2012 et 2011	2,76 \$	6 292 250	2,25 \$	3 849 125
Exerçables aux 31 mai 2012 et 2011	2,24 \$	1 993 664	2,35 \$	1 966 980

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées aux employés au cours des périodes de trois mois terminées les :

	Trois mois terminés le 31 mai 2012	Trois mois terminés le 31 mai 2011
Dividende	0,0234 %	0,0234 %
Taux d'intérêt sans risque	1,28 %	1,95 %
Durée estimative	2,43 ans	2,31 ans
Volatilité prévue	68,46 %	69 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 est de 1,11 \$ (0,91 \$ en 2011). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 est de 1,22 \$ (1,08 \$ en 2011).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma

La filiale Acasti Pharma a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime n'est pas inférieur au cours de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'options pouvant être émises s'élève au moindre de 1 530 000 ou 10 % des actions de catégorie A d'Acasti détenues par des actionnaires publics, et est assujéti à l'approbation annuelle des actionnaires. Le 21 mars 2011, le conseil d'administration d'Acasti a modifié le régime incitatif d'options sur actions (le « régime »). Les modifications du régime ont été approuvées par les actionnaires le 22 juin 2011. La principale modification concerne l'augmentation du nombre d'actions pouvant être émises dans le cadre du régime, pour le porter à 6 443 444. Le 21 juin 2012, les actionnaires d'Acasti ont approuvé le renouvellement du régime d'intéressement au capital de la société, en vertu duquel le nombre maximal d'options pouvant être émises est désormais de 7 269 379, ce qui correspond à 10 % des actions en circulation à la date d'approbation par les actionnaires. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration d'Acasti, sous réserve, entre autres, que les options ne peuvent avoir une durée excédant dix ans et qu'elles doivent avoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limitée à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	1,15 \$	3 347 500	0,25 \$	800 000
Échues	–	–	–	–
Exercées	–	–	–	–
Attribuées	2,10	2 155 000	0,75	25 000
En circulation aux 31 mai 2012 et 2011	1,52 \$	5 502 500	0,27 \$	825 000
Exercables aux 31 mai 2012 et 2011	0,71 \$	1 195 250	0,25 \$	582 500

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de trois mois terminées les :

	Trois mois terminés le 31 mai 2012	Trois mois terminés le 31 mai 2011
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,33 %	2,56 %
Durée estimative	4,15 ans	4,21 ans
Volatilité prévue	70,58 %	88,30 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 est de 0,99 \$ (0,41 \$ en 2011).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm

Le 25 mai 2011, le conseil d'administration de NeuroBioPharm a approuvé la mise en place d'un régime d'options d'achat d'actions pour les membres du conseil d'administration, la direction, les salariés et les consultants de NeuroBioPharm. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises par ce régime ne peut être supérieur à 600 000 actions de catégorie A, et des limites individuelles spécifiées sont établies pour les consultants, le service des relations avec les investisseurs et les salariés. Le conseil d'administration de NeuroBioPharm fixera le prix d'exercice des options, ce prix ne sera pas inférieur i) au prix par action que NeuroBioPharm a obtenu pour les dernières actions vendues dans le cadre de ses derniers placements privés effectués dans des conditions normales de concurrence au cours du dernier exercice et ii) à la démonstration faite de l'une ou l'autre des manières suivantes de la valeur du prix d'exercice : une évaluation officielle; des dépenses reportées engagées au cours des cinq derniers exercices qui ont contribué ou peuvent raisonnablement être perçues comme pouvant contribuer au développement de la technologie ou du produit pour lequel NeuroBioPharm a l'intention de réaliser un programme recommandé de recherche et développement au cours des 12 prochains mois ; l'actif corporel net; cinq fois la moyenne des flux de trésorerie annuels ou un autre moyen d'établissement de la valeur qui est acceptable pour la bourse reconnue où les titres de NeuroBioPharm sont inscrits, si applicable. La durée prévue de l'option sera d'un maximum de 10 ans. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le régime d'options sur actions doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,50 \$	496 250	– \$	–
Échues	–	–	–	–
Exercées	–	–	–	–
Attribuées	–	–	0,50	546 250
En circulation aux 31 mai 2012 et 2011	0,50 \$	496 250	0,50 \$	546 250
Exercables aux 31 mai 2012 et 2011	0,50 \$	248 134	– \$	–

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2011 :

	2011
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	2,09 %
Durée estimative	3,80 ans
Volatilité prévue	75 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2011 est 0,02 \$.

Aucune option n'a été octroyée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012.

d) Autre régime d'intéressement au capital

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme de droits incitatifs sur des bons de souscription de série 4 qu'elle détient dans sa filiale Acasti et de série 2011-2 et 2011-3 qu'elle détient dans sa filiale NeuroBioPharm. L'acquisition des droits se fait graduellement. Tous sont soumis au service continu des employés ou à l'atteinte de quatre années de service pour les administrateurs.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription d'Acasti se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,33 \$	5 715 500	0,27 \$	5 792 500
Échus	–	–	0,29	(17 500)
Exercés	0,27	(53 150)	–	–
Attribués	–	–	1,25	165 000
En cours aux 31 mai 2012 et 2011	0,33 \$	5 662 350	0,33 \$	5 940 000
Exerçables aux 31 mai 2012 et 2011	0,30 \$	5 001 100	0,27 \$	4 785 000

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,51 \$	7 023 427	0,13 \$	5 750 000
Annulés	–	–	0,10	(5 000)
Série 4 échangés	–	–	0,13	(5 745 000)
Série 2011-3 émis	–	–	0,43	6 605 149
Échus	–	–	0,45	(15 750)
Exercés	–	–	–	–
Attribués	0,75	730 000	0,64	1 524 279
En cours aux 31 mai 2012 et 2011	0,53 \$	7 753 427	0,47 \$	8 113 678
Exerçables aux 31 mai 2012 et 2011	0,45 \$	4 697 280	0,41 \$	5 229 684

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

La juste valeur des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours des périodes de trois mois terminées les :

	Trois mois terminés le 31 mai 2012	Trois mois terminés le 31 mai 2011
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,20 %	2,04 %
Durée estimative	2,91 ans	2,57 ans
Volatilité prévue	74,44 %	75,00 %

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012 est de 0,01 \$ (0,01 \$ en 2011).

6. Ententes de partenariat et de collaboration

En 2008, la Société a encaissé un premier montant de 500 000 € d'une série de montants prévus aux termes d'une entente de partenariat. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à développer un programme de recherche clinique et de développement de produits incorporant Neptune huile de krill - NKO® dans une matrice alimentaire. 62,5 % du premier montant sont uniquement remboursables si les parties n'atteignent pas certains jalons de développement, avant la mise en marché des produits. De plus, durant l'exercice terminé le 28 février 2011, la Société a encaissé une somme de 100 000 € qui était conditionnelle à l'obtention définitive du statut Novel Food et à l'obtention de résultats positifs sur le plan organoleptique, tel qu'il est défini dans un avenant à l'entente de partenariat entre les deux parties. Aucun revenu n'a été enregistré par la Société aux termes de cette entente. Au 31 mai 2012, une somme de 797 321 \$ est inscrite au titre de « Sommes perçues d'avance » à l'état consolidé de la situation financière (813 203 \$ au 29 février 2012).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

7. Prêts et emprunts

Cette note fournit des informations sur les conditions contractuelles des prêts et emprunts de la Société portant intérêt, lesquels sont évalués au coût amorti.

	31 mai 2012	29 février 2012
Prêts et emprunts non courants		
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, partiellement garanti par Investissement Québec à 38,46 % (moyennant une prime annuelle de 2,5 % sur le montant de la garantie) par une garantie d'épargne de Neptune de 1 000 000 \$, par une hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur l'usine, une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des biens meubles (à l'exception des créances et des stocks), présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif) et par une hypothèque mobilière de 2 ^e rang sur l'universalité des créances et des stocks, remboursable en versements mensuels en capital de 41 667 \$ jusqu'en novembre 2015. Le montant est présenté déduction faite des frais financiers.	1 724 740 \$	1 847 936 \$
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, garanti tel qu'il est décrit ci-dessus, remboursable en versements mensuels en capital de 36 165 \$ jusqu'en août 2016.	1 808 239	1 952 898
Contribution remboursable octroyée dans le cadre d'un programme fédéral, sans garantie ni intérêt, payable en versements mensuels de 50 623 \$, de mars 2016 à février 2021. Le montant présenté est net des frais financiers différés de 1 295 067 \$. La contribution reçue de 3 037 393 \$ a été comptabilisé à sa juste valeur estimative de 1 742 326 \$, en appliquant un taux d'actualisation de 9 %.	1 742 326	-
Deux contributions remboursables en vertu d'un programme fédéral destiné aux PME, sans garantie ni intérêt, remboursables en versements semestriels de 9 702 \$ jusqu'en octobre 2012.	9 702	19 403
Dettes liées aux contrats de location-financement, taux d'intérêt variant de 7,1 % à 10,6 %, remboursables en versements mensuels moyens de 2 091 \$ (2 589 \$ au 29 février 2012), échéant à différentes dates jusqu'en 2014.	11 176	13 933
	5 296 183	3 834 170
Moins portion à court terme	941 810	988 898
Prêts et emprunts non courants	4 354 373 \$	2 845 272 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

7. Prêts et emprunts (suite)

	31 mai 2012	29 février 2012
Prêts et emprunts courants		
Partie courante des emprunts hypothécaires	926 760 \$	962 925 \$
Partie courante des contributions d'un programme fédéral	9 702	19 403
Partie courante des dettes liées aux contrats de location-financement	5 348	6 570
	941 810	988 898
Marge de crédit d'exploitation autorisée de 1 570 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,50 %, représentant un taux effectif de 5,50 % (2,50 % et 5,50 % respectivement au 29 février 2012). La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des créances et des stocks, de 2 ^e rang sur l'usine de production et par une hypothèque de 3 ^e rang sur l'universalité des autres biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif). La Société dispose d'une ligne de crédit autorisée de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %. La ligne de crédit sert à soutenir le risque lié aux contrats de change. La ligne de crédit est grevée des mêmes conditions que celles de la marge de crédit.	810 000	1 920 000
Prêts et emprunts courants	1 751 810 \$	2 908 898 \$

8. Détermination de la juste valeur

Dérivés d'équité

La juste valeur des bons de souscription du Placement privé 2011 - US a été déterminée au moyen de modèle d'évaluation en fonction des estimations et des hypothèses suivantes :

	31 mai 2012	29 février 2012
Modèle d'évaluation	Black & Scholes	Black & Scholes
Taux de rendement	-	-
Volatilité	63,22 %	64,42 %
Durée estimative	0,42 an	0,67 an
Taux sans risque	0,18 %	0,18 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

8. Détermination de la juste valeur (suite)

Les changements dans la juste valeur des dérivés d'équité sont inclus dans les charges financières :

	31 mai 2012	31 mai 2011
Placement privé 2011 - US	222 677 \$	351 567 \$

9. Secteurs opérationnels

La Société a trois secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités opérationnelles stratégiques de la Société. Les unités opérationnelles stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs de la Société :

- *Neptune* produit et commercialise des produits nutraceutiques.
- *Acasti Pharma Inc.* développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.
- *NeuroBioPharm Inc.* développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour les maladies neurologiques.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. Le bénéfice sectoriel permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

Information sur les secteurs à présenter

Période de trois mois terminée le 31 mai 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	6 139 472 \$	13 658 \$	– \$	– \$	6 153 130 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	78 191	–	–	(78 191)	–
Amortissement	(186 158)	(166 258)	(81 325)	245 611	(188 130)
Paiements fondés sur des actions	(990 954)	(529 627)	(99 960)	–	(1 620 541)
Revenus d'intérêt	38 024	7 199	–	(13 125)	32 098
Charges d'intérêt	(258 606)	(869)	(13 125)	13 125	(259 475)
Bénéfice (perte) du secteur à présenter	139 576	(1 575 980)	(503 713)	245 611	(1 694 506)
Actifs du secteur à présenter	53 691 415	15 112 556	4 547 270	(24 719 075)	48 632 166
Passifs du secteur à présenter	14 933 890	1 676 280	18 834 917	(19 598 033)	15 847 054

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

9. Secteurs opérationnels (suite)

Période de trois mois terminée le 31 mai 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	4 283 234 \$	– \$	– \$	– \$	4 283 234 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	302 293	82 978	–	(385 271)	–
Amortissement	(188 677)	(166 972)	(81 325)	245 611	(191 363)
Paiements fondés sur des actions	(356 698)	(148 294)	(83 229)	–	(588 221)
Revenus d'intérêt	6 299	8 760	–	–	15 059
Charges d'intérêt	(439 024)	(385)	–	–	(439 409)
Perte du secteur à présenter	(69 662)	(1 023 304)	(411 514)	245 611	(1 258 869)
Actifs du secteur à présenter	38 709 971	10 442 058	3 801 934	(19 039 891)	33 914 072
Passifs du secteur à présenter	9 582 400	1 560 230	16 593 695	(17 510 216)	10 226 109

Les écarts entre les sommes de tous les secteurs et les soldes consolidés s'expliquent principalement par l'exploitation des secteurs cardiovasculaire et neurologique aux termes de licences émises par le secteur nutraceutique, détenteur ultime de la propriété intellectuelle originale employée dans les applications pharmaceutiques. Les immobilisations incorporelles associées aux licences des secteurs pharmaceutiques, leurs dotations aux amortissements et les redevances sont éliminées à la consolidation. Les placements intersectoriels et les soldes à payer ou à recevoir sont à l'origine d'autres éliminations d'actifs et de passifs des secteurs à présenter.

Le secteur nutraceutique est le principal débiteur des obligations liées aux charges du siège social du groupe. Toutes les charges du siège social significatives, hormis les coûts de financement et certaines charges de bureau courantes, sont imputées aux secteurs à présenter en proportion de la part estimative des services ou des avantages obtenus par chacun. Ces charges ne représentent pas nécessairement les coûts qui devraient autrement être engagés par les secteurs s'ils ne recevaient pas les services ou les avantages grâce aux ressources mises en commun par le groupe ou s'ils ne recevaient pas de financement du secteur nutraceutique.

10. Engagements et éventualités

a) Événualités

- i) Le ou vers le 27 janvier 2010, Neptune Technologies & Bioressources Inc. et Acasti Pharma Inc. ont déposé une requête pour l'émission d'une injonction permanente devant la Cour supérieure du Québec contre US Nutraceutiques LLC (d.b.a. Valensa), une société américaine. Dans le cadre de cette procédure, Neptune et Acasti recherchent notamment une injonction ordonnant à Valensa d'amender certaines demandes de brevet déposées par Valensa auprès du registraire américain pour y ajouter Neptune comme co-proprétaire, ou à titre subsidiaire la cession par Valensa de ces demandes de brevet à Neptune, ainsi que des dommages-intérêts punitifs, perte de profits et pertes d'occasions d'affaires, le tout pour un montant présentement fixé à 3 000 000 \$.

Le 28 septembre 2011, Valensa a déposé sa défense dans laquelle elle a nié les allégations de Acasti/Neptune et a demandé le rejet de la requête. Valensa a également produit une demande reconventionnelle mais seulement à l'égard de Neptune, contre qui elle allègue une violation des contrats et réclame des dommages-intérêts d'un montant de 2 300 000 \$. La Société nie toutes les allégations matérielles faites par Valensa.

Ce dossier est toujours actif et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 mai 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

10. Engagements et éventualités (suite)

a) Éventualités (suite)

- ii) Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Aker Biomarine ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc. et Schiff Nutrition International Inc. (Aker et al.), devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 19 décembre 2011, Aker et al. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages.

Le dossier est toujours en instance et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 mai 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

- iii) Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc. Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc., devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 30 décembre 2011, Enzymotec USA Inc. a déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle il nie toute contrefaçon du brevet, demande une déclaration d'invalidité et réclame les coûts et des dommages. Le 30 décembre 2011, Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages. Au 31 mai 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

- iv) Le 22 décembre 2011, la Société a reçu signification par l'Université de Sherbrooke d'une requête en passation de titre relativement aux brevets portant sur le procédé d'extraction utilisé sous licence par la Société et dont l'Université de Sherbrooke est le propriétaire inscrit dans plusieurs pays. L'Université demande à la cour d'ordonner le transfert de propriété à la Société.

Le dossier est toujours en instance et aucune date de procès n'a été fixée.

b) Engagements

- i) En septembre 2011, la Société a annoncé la conclusion d'un Memorandum d'entente (ME) avec la société Chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (SKFC) afin de former une coentreprise nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie, le plus grand marché mondial pour ce genre de produits.

Le coût initial du projet d'une valeur d'environ 30 000 000 \$ US aura pour but de réaliser la construction en Chine d'une usine à la fine pointe de la technologie qui utilisera la technologie de production exclusive de Neptune ainsi que pour développer un réseau de distribution commercial pour l'Asie. Selon l'entente, SKFC fournira toutes les matières premières et Neptune la licence qui permettra à Neptune-SKFC Biotechnologie d'utiliser ses droits relatifs à sa propriété intellectuelle sur sa technologie de production pour le marché asiatique en retour d'un paiement initial important de redevances annuelles. Le ME est sujet à l'approbation du conseil des parties à la coentreprise ainsi que par les autorités chinoises.

- ii) En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel de la Phase I de l'agrandissement de l'usine. Immédiatement après la fin du troisième trimestre, un financement de 15 500 000 \$ a été obtenu. Le financement est composé d'un emprunt de 9 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500 000 \$ sans intérêt, ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 000 \$. Également, dans le cadre de l'agrandissement de l'usine, au 31 mai 2012, la Société a signé des contrats d'une valeur totale approximative de 1 100 000 \$ avec différents fournisseurs.

- iii) Dans le cours normal des affaires, une filiale de la Société a signé des ententes avec divers partenaires et fournisseurs visant à ce que ceux-ci exécutent des projets de recherche pour la production et la commercialisation de certains produits. La Société s'est réservé certains droits relatifs à ces projets.

La filiale de la Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 4 136 000 \$. Au 31 mai 2012, un montant de 224 630 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres crédateurs » relativement à ces projets.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011

11. Parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2012, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 61 265 \$ (45 206 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2011). Au 31 mai 2012, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 114 012 \$ (189 748 \$ au 29 février 2012). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 4 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2012 et 2011 :

	2012	2011
Paiements fondés sur des actions	530 449 \$	291 563 \$

12. Événement postérieur à la date de clôture

Le 21 juin 2012, NeuroBioPharm a déposé un prospectus préliminaire sans placement canadien afin de devenir un émetteur assujéti en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières. Sur qualification de ce prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières, 2 000 000 d'unités de NeuroBioPharm seront distribuées, sous forme de dividende en nature, auprès des détenteurs inscrits d'actions ordinaires de la Société. Aux termes de la distribution proposée, le détenteur d'actions ordinaires de la Société, à la date de clôture des registres, recevra une unité en échange de chaque lot de 24.90 actions ordinaires détenues. Chaque unité consiste en une action de catégorie A de NeuroBioPharm et deux bons de souscription de la série 2011-1. Cette distribution proposée est sujette à la révision par les autorités et est prévue être finalisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013.